



**LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS
PAR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CLIMAT**

**FIGHTING INEQUALITIES
BY PROTECTING BIODIVERSITY AND CLIMATE**

G7 ENVIRONNEMENT
ENVIRONMENT

METZ 5 - 6 MAI
5 - 6 MAY 2019

Déclaration sur l'arrêt de la déforestation, notamment grâce à des chaînes d'approvisionnement durables pour les produits agricoles de base

Conscients qu'il existe de nombreux facteurs de déforestation, variables selon les pays, nous reconnaissons le lien entre la déforestation et la demande croissante de matières premières agricoles, nous reconnaissons et supportons les initiatives et engagements pour 2020 et 2030 pris par les gouvernements nationaux et régionaux, ainsi que par les acteurs non étatiques, de mettre un terme à la déforestation (comme la Déclaration de New York sur les forêts de septembre 2014 et les Déclarations d'Amsterdam de décembre 2015), et exprimons notre volonté d'envisager des mesures pour mettre en œuvre des chaînes d'approvisionnement durables en produits agricoles, tout en renforçant le dialogue, la transparence, la surveillance et la responsabilité sur les chaînes d'approvisionnement agricoles présentant un risque de déforestation ;

Rappelant l'Agenda de 2030 pour le développement durable et notre engagement à éliminer la pauvreté et la faim, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions, et à réaliser les trois piliers du développement durable – économique, social et environnemental – d'une manière équilibrée et intégrée,

Soulignant l'importance de la gestion durable des forêts et d'une agriculture durable, et considérant que la biodiversité est un facteur clé pour la sécurité alimentaire, et dans l'atteinte d'une meilleure nutrition et des Objectifs de Développement Durable ;

Rappelant que les pays doivent prendre des mesures pour conserver et renforcer, le cas échéant, les puits et réservoirs de gaz à effet de serre, notamment par la protection et la gestion durable des forêts, la restauration des forêts et l'afforestation ;

Tout en soulignant la nécessité de s'attaquer à tous les facteurs directs de la déforestation, nous réaffirmons notre engagement à mettre un terme à la perte des forêts naturelles, notamment par :

- le soutien de l'objectif du secteur privé d'éliminer la déforestation liée à la production de matières premières agricoles et de trouver des alternatives à la déforestation liée aux besoins en produits de première nécessité, d'une manière qui permette de réduire la pauvreté et de promouvoir un développement durable et équitable,

- l'amélioration des pratiques agricoles, notamment des petits exploitants,
- l'accroissement significativement le taux de restauration des forêts dans le monde, et en renforçant la gouvernance et la transparence des forêts.

Nous encourageons un plus grand nombre d'entreprises à rejoindre des initiatives visant à mettre un terme à la déforestation, et à renforcer leur engagement qui vise à l'éliminer grâce à des chaînes d'approvisionnement agricole durables.

Nous encourageons les partenariats multi-acteurs, y compris les partenariats public-privé, pour éliminer la déforestation des chaînes d'approvisionnement agricoles, en travaillant de manière cohérente sur des instruments de chaîne d'approvisionnement durable et des approches territoriales.

Nous reconnaissons l'importance des chaînes d'approvisionnement et de développement durables, de la diligence raisonnable, du commerce équitable, de la bonne gouvernance, de l'inclusion, de la transparence et de la coopération entre pays partenaires afin de prendre des mesures cohérentes à l'appui des objectifs de croissance durable.

Nous reconnaissons l'importance de considérer l'enjeu de la déforestation, en particulier celle liée aux chaînes d'approvisionnement agricoles dans les dialogues et accords actuels entre pays consommateurs et pays producteurs, l'importance du partage des connaissances et du renforcement des capacités, ainsi que l'importance pour les pays consommateurs de maintenir un dialogue ouvert entre eux afin d'avoir de meilleures chances de pouvoir mener une action collective substantielle et efficace pour mettre un terme à la déforestation en mettant en place des chaînes d'approvisionnement durables pour les produits agricoles.

Conformément aux engagements internationaux, cela va dans le sens de l'objectif de renforcement de la gouvernance forestière, de la transparence et de l'état de droit, tout en tenant compte de la situation des peuples autochtones et des communautés locales – en particulier celles dont il s'agit des terres et ressources.